

Cultivateur d'Avenir

Centre de formation pour adultes
et apprentis de Cibeins (01)



CHANGEMENT OU AJOUT DE CHIEN AGENT DE SÉCURITÉ CYNOPHILE



Durée de la formation
70 heures



Effectif
10 places



Prochaine session
consulter www.cibeins.fr
pour connaître notre calendrier



Taux de réussite 2022
100 %



Formation adaptée aux personnes
en situation de handicap

Arrêté du 27/06/2017

Les objectifs

La formation a pour objectif qu'un Agent Cynophile en sécurité privée puisse exercer avec un nouveau chien dans sa spécialité tout en se dotant d'outils professionnels.

Organisation

La durée totale de la formation pratique est fixée après une évaluation initiale et ne peut être inférieure à 70 heures. La formation se déroule sur une moyenne de 2 semaines en centre de formation sur un rythme hebdomadaire de 35 heures par semaine.

Débouchés

Cette formation est destinée aux agents de Sécurité Cynophile désirant changer ou rajouter un chien sur sa carte professionnelle.

Les + de notre formation :

- parcours adapté à vos besoins et à votre projet
- accompagnement personnalisé
- un terrain de dressage, des box d'attente pour les chiens, du matériel d'éducation canine
- cas concrets et mises en situations pédagogiques, travaux pratiques sur les activités canines
- mise en situation en milieu professionnel
- des formateurs experts
- une référente handicap pour accompagner les apprenants concernés
- accompagnement personnalisé avec des ateliers d'individualisation.

Programme

Contenu	Modules de formation
Module 1 Maîtriser la législation propre à l'activité cynophile	Les dispositions du CSI avec l'usage d'un chien
	La réglementation relative aux formalités d'identification et d'usage
	La définition du chien comme arme par destination
	Les conditions et les limites de la légitime défense avec un chien
Module 2 Connaître le contenu des dispositions des codes relatifs aux conditions de détention et d'entretien des chiens Présenter et maîtriser l'obéissance du chien dans un environnement varié Maîtriser son chien dans la cadre de la légitime défense Réaliser une détection de personnes et d'objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et personnes	L'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien
	Les principales maladies et urgences cynophiles
	L'adaptabilité du chien envers son environnement
	Effectuer l'ensemble des exercices d'obéissance (rappel-immobilité-suites au pied-saut-positions)
	Contrôler et maîtriser son chien lors d'une action mordante.
	Développer les aptitudes sensorielles du chien

Méthodes et modalités pédagogiques

Chaque module est défini par un objectif qui vise l'acquisition des compétences professionnelles qui s'exprimeront dans le travail, et également l'acquisition d'une culture générale favorisant l'utilisation d'un chien dans les sociétés de sécurité.

Ils seront capables de développer une attitude responsable dans l'exercice du métier, en sachant repérer toute anomalie et situation dangereuse, utiliser au mieux leur animal dans leur domaine d'activité et réaliser la protection des établissements.

Modalités d'évaluation

Acquisition des compétences : l'évaluation des connaissances se fait en fin de formation. La validation des modules est évaluée sur une journée avec une épreuve pratique et une mise en situation professionnelle afin de valider leur compétence

Prérequis / Conditions d'admission

Posséder un chien non classé en 1ère catégorie et disposer de son carnet de vaccination. Présenter une attestation d'assurance responsabilité civile. Détenir un CQP APS, titre ou bien une justification professionnelle et un numéro de carte professionnelle APS. Posséder un chien d'au moins 12 mois à l'entrée de formation. Les modalités d'accès vous seront communiquées dès le premier contact avec notre équipe.

Tarifs

840 €

Financeurs possibles

Votre entreprise,, CPF / CPA,
Pôle Emploi, Conseil Régional...Contactez-nous !

Obtention du diplôme

La formation est sanctionnée par l'attestation du suivi de stage de maintien de compétences

CENTRE DE FORMATION DE CIBEINS

Domaine de Cibeins - 01600 MISERIEUX

☎ 04 74 08 88 22

accueil téléphonique :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

✉ epl.cibeins@educagri.fr

Mise à jour : octobre 2023

Le Référent H+

Son rôle ? Analyser les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et leur proposer des adaptations pédagogiques personnalisées.

Contact: Cécile TRIBOLLET - cecile.tribollet@educagri.fr

Proposition pour compléter votre parcours

- BP Educateur canin
- ACACED
- Formation et Mise à jour des Compétences SST (Santé et Sécurité au Travail)
- Transport d'animaux vivants,
- Gestes d'urgence chiens et chats
- Agent de sécurité cynophile
- Agent de sureté aéroportuaire
- SSIAP 1
- SSIAP 2 et 3

En savoir plus...

www.cibeins.fr

